

Avis de constitution

SOCIETE « OBSIDIAN ACHERNAR » en abrégé « OACI »

Siège Abidjan Cocody riviera 3, non loin de la
pharmacie Saint Pierre des rosées Lot 99 Ilot 5 Section
AP Parcelle 275, Lot 99, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OBSIDIAN ACHERNAR » en
abrégé « OACI »

Objet : Conseil en investissement et en services financiers.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 100,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody riviera 3, non loin de la
pharmacie Saint Pierre des rosées Lot 99 Ilot 5 Section
AP Parcelle 275, Lot 99, Ilot 5

Dirigeant(s) M THOMPSON MACCARTHY ASHLEY
(COGÉRANT), M MENSAH RICHARD AMOATENG
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05716 du 29/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70058/GTCA/RC/2023 du 29/09/2023

